# FICHE TECHNIQUE POUR LA TECHNIQUE DU MOULAGE

A partir de la première partie du moule :

- Faire quatre « trous » sur le plâtre, deux de chaque côté sans toucher l’objet modelé ni les bords du pot.

- Réaliser un cône en argile et le placer entre l’objet et le bord du pot, sans boucher les trous ! La partie large contre le bord et l’autre partie contre l’objet.

- Dans un pot préparer l’agent de séparation : huile et liquide vaisselle.
- Badigeonner sur toute la surface du plâtre (et éventuellement sur l’objet) et insister sur les trous.
- Préparer du plâtre (1 verre d’eau et deux de plâtre) et le verser sur la première partie du moule de manière à recouvrir complètement l’objet.

- Tapoter légèrement sur les parois du pot pour faire remonter les bulles d’air. Et attendre au moins deux jours.
- A l’aide d’un couteau : démoulage.

- Enlever le cône en argile et l’objet.
- Badigeonner de l’agent de séparation dans les parties creuses.
- Refermer et serrer à l’aide d’un lien (type fil de fer).
- Remplir de plâtre sans trop dépasser le creux de l’objet.
- Attendre au moins deux jours et démouler.
- La commande d’une œuvre en plâtre est enfin honorée !!! (Possibilité de faire une patine au cirage ou de peindre l’objet).